

La forêt jurassienne

Autor(en): **Association pour la défense des intérêts du Jura**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **39 (1968)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Remis à M. le Député Henry avec mes
salutations les meilleures

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXIX^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 11 Novembre 1968

SOMMAIRE

La forêt jurassienne

Quelques réflexions au sujet de la situation économique actuelle de la forêt jurassienne
Problèmes d'aménagement régional en Haute-Argovie — « Vitraux du Jura »

La forêt jurassienne

Le présent numéro des « Intérêts du Jura » est presque entièrement consacré aux problèmes de la forêt jurassienne. Ceux-ci sont exposés sans fard, et sur la base d'une solide documentation, par le nouveau conservateur des forêts du Jura, M. Jean-Pierre Farron.

M. Farron a déjà eu à deux reprises l'occasion de présenter en public une partie des intéressantes considérations développées ici : le 30 octobre 1968 lors d'une journée d'information organisée dans la région de Delémont à l'intention des députés et de la presse, puis le 2 novembre 1968 lors de l'assemblée annuelle de la Fédération jurassienne des bourgeoisies, à Orvin. Son étude paraît aujourd'hui dans sa version intégrale et elle est illustrée de six tableaux et graphiques.

La forêt, dans le Jura comme ailleurs, se trouve placée dans une situation délicate sur le plan économique, note en substance M. Farron. Son rendement diminue de plus en plus, pour plusieurs raisons. C'est le moment de nous rappeler que si pendant longtemps la forêt a eu pour fonction principale — et presque exclusive — de produire du bois, de rapporter de l'argent à son propriétaire, elle remplit aussi et surtout une fonction sociale. La forêt est nécessaire à la vie, elle contribue à assurer la continuité du genre humain, elle est un bien public, dont l'homme des villes doit pouvoir jouir pleinement : Conséquence : tous doivent respecter la forêt, à la fois propriété privée et bien national, mis à la disposition de toute la collectivité. En outre, si la forêt joue un rôle social, si elle est nécessaire à la communauté, pour son délasserment, il est équitable que les charges de son entretien n'incombent pas exclusivement à son propriétaire, mais également à la collectivité.

M. Farron, dans son étude, examine toute une série de moyens à disposition des pouvoirs publics pour apporter judicieusement leur contribution à la gestion de la forêt qui, note l'auteur, est plus précieuse encore pour la communauté que pour son véritable propriétaire. Mais le nouveau conservateur des forêts du Jura n'en reste pas là et il examine aussi les moyens dont dispose le propriétaire de la forêt en vue d'améliorer le rendement déficitaire de cette dernière.

On lira avec intérêt l'article de M. Farron, qui a le mérite de faire avec pertinence le tour d'un problème très actuel.

ADIJ